

Questions orales

Dès que nous aurons la conviction que les pressions inflationnistes diminuent, nous pourrons réduire les taux d'intérêt encore davantage.

Des voix: Bravo!

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, cette réponse ne sera certainement pas d'un grand réconfort à cette époque de l'année lorsque ce gouvernement jette au rebut des milliers de Canadiens et des milliers d'entreprises.

Monsieur le Président, j'aimerais adresser une question supplémentaire au ministre des Consommateurs et des Sociétés. Comme il le sait, lorsqu'une entreprise fait faillite, des dizaines, des centaines, voire des milliers de travailleurs perdent leur emploi, leurs droits à pension, leurs indemnités de congés annuels et leurs arrérages de salaire parce que ce gouvernement a constamment négligé de modifier la Loi sur la faillite de façon à protéger les intérêts des ouvriers de ce pays.

Les travailleurs canadiens n'ont pas besoin, en ce moment, de nouvelles promesses d'y remédier un jour. Je mets le ministre au défi de présenter les modifications dont le besoin se fait tant sentir aujourd'hui, demain ou avant Noël, car les travailleurs canadiens ne peuvent plus attendre, en s'agrippant désespérément, que le gouvernement fasse quelque chose.

Des voix: Bravo!

L'hon. Pierre Blais (ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je dois rappeler au député que son parti, lorsqu'il était au pouvoir pendant la récession de 1981-1982, a raté l'occasion à quatre reprises de déposer une nouvelle mesure législative. Nous n'avons pas de leçon à recevoir des gens d'en face.

Nous avons travaillé avec tous les intéressés dans ce domaine pour tenter de déterminer ce qu'il faut faire. Nous sommes sur le point de prendre une décision. Dès que le gouvernement en aura pris une, la décision sera annoncée.

Une voix: Bravo!

* * *

LE GOLFE PERSIQUE

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Je voudrais lui demander de

préciser les plans d'urgence qu'il a prévus et ce qui arrivera aux 1 700 jeunes Canadiens qui se trouvent dans le golfe Persique si on a recours à la force à compter du 15 janvier. Auriez-vous l'obligeance de nous donner des précisions?

Des voix: Bravo!

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le député pose une question à laquelle il sait que je ne peux répondre complètement à ce stade-ci.

Des voix: Complètement!

M. McKnight: Je tiens à lui garantir que des plans d'urgence ont été élaborés. Ils sont en place depuis que les Forces canadiennes ont accepté de remplir une mission dans le Golfe.

À ce stade-ci, nos forces s'acquittent d'une mission de défense qu'elles sont capables d'accomplir. Pour ce qui est de l'avenir, elles se verront confier des opérations qu'elles seront en mesure de mettre à exécution.

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, comme vous en êtes parfaitement conscient, à l'instar de tous les députés, j'en suis persuadé, il s'agit là d'une question qui préoccupe vivement tous les Canadiens, et surtout les familles des 1 700 militaires dont j'ai parlé. Je ne veux pas me servir de cette question à des fins politiques. Je comprends parfaitement les propos du ministre. Cependant pour obtenir quelques précisions quand même sur les choix qui s'offrent à nous, nous pourrions peut-être aborder la question d'une autre façon.

Au cas où on déciderait de se lancer dans une offensive à la mi-janvier, s'attend-on à ce que les Forces canadiennes maintiennent le blocus économique? Vont-elles plutôt se retirer? Ou vont-elles participer à l'offensive même? Plus que toute autre chose, je pense que la Chambre voudrait s'assurer que le gouvernement rappellerait le Parlement avant de prendre toute décision à cet égard. Chose certaine, je serai ici.

M. Lewis: Viendrez-vous voter?

M. Mifflin: Je viendrai.

Des voix: Bravo!

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Je suis heureux de voir que mon collègue sera parmi nous. Il nous a manqué la dernière fois que nous avons eu à nous prononcer là-dessus.

Des voix: Bravo!